

Recrutement Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)
--

Nature de l'épreuve :

1. Examen de dossier de recrutement éligible par la commission de sélection.

Le dossier est constitué des éléments suivants :

- Le dossier d'inscription
- Une lettre de motivation
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé
- Le justificatif pour la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) en cours de validité et pour toute la durée du contrat
- Le Diplôme requis ou un dossier de demande d'équivalence

2. Audition publique des personnes candidates dont la commission a retenu la candidature.

L'audition consiste en un entretien portant sur les motivations de la personne candidate, sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle antérieure. Elle doit permettre d'apprécier les aptitudes

de la personne candidate à occuper l'emploi à pourvoir et sa capacité d'adaptation professionnelle.

La durée de l'audition est variable en fonction du corps du poste. Elle débute par un exposé de la personne candidate sur son parcours et son expérience professionnelle suivi d'un échange avec la commission.

Présentation par la personne candidate	Adjoint·e technique de recherche et de formation (ATRF) Technicien·ne (TECH) Assistant·e ingénieur·e (ASI) Ingénieur·e d'étude (IGE)	5 minutes
	Ingénieur·e de recherche (IGR)	10 minutes
Durée de l'échange avec la commission	Adjoint·e technique de recherche et de formation (ATRF)	15 minutes
	Technicien·ne (TECH)	20 minutes
	Assistant·e ingénieur·e (ASI) Ingénieur·e d'étude (IGE)	25 minutes
	Ingénieur·e de recherche (IGR)	35 minutes